

A L'ISSUE DE L'ELECTION, L'EMPLOYEUR DOIT TRANSMETTRE (dans les 15 jours) :

2 exemplaires du procès-verbal d'élection ou du procès-verbal de carence à l'inspecteur du travail.

1 exemplaire du procès-verbal d'élection ou du procès-verbal de carence au centre de traitement des élections professionnelles à

CTEP  
TSA 79104  
76934 ROUEN  
CEDEX 9



Direction Générale du Travail

# PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL MEMBRES TITULAIRES

10112-03



21

Délégués du Personnel - Rhône-Alpes, Auvergne - Collège 2 (Titulaires)

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT		COLLÈGE CONCERNÉ	
Raison sociale NEXTIRAONE France		DÉNOMINATION DU COLLÈGE LÉGAL :	
Adresse : 7 rue du 35 <sup>ème</sup> régiment d'aviation		Collège unique 1 <input type="checkbox"/>	COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE : (cocher la ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans ce collège)
Code postal : 69673 Ville : BRON CEDEX		1 <sup>er</sup> collège (ouvriers, employés) 2 <input type="checkbox"/>	Ouvriers 1 <input type="checkbox"/>
Siret de l'établissement : 42469104600439		2 <sup>ème</sup> collège (techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres) 3 <input checked="" type="checkbox"/>	Employés 2 <input type="checkbox"/>
Autres établissements concernés par l'élection : Liste à compléter au verso		3 <sup>ème</sup> collège (ingénieurs et cadres) 4 <input type="checkbox"/>	Techniciens 3 <input checked="" type="checkbox"/>
Numéro de convention collective (IDCC) : 95122		Autre 5 <input type="checkbox"/>	Agents de maîtrise 4 <input checked="" type="checkbox"/>
INFORMATIONS SUR L'ÉLECTION			Ingénieurs 5 <input checked="" type="checkbox"/>
Durée du mandat des élus : 3 années			Cadres 6 <input checked="" type="checkbox"/>
Nombre total de collèges électoraux (y compris celui-ci) :			Autres : Chefs de service 7 <input checked="" type="checkbox"/>
S'agit-il d'une élection partielle (si Oui, cochez la case) : <input type="checkbox"/>			
Date du précédent scrutin (JJ/MM/AAAA) : 19/04/2007			

MT1

RÉSULTATS CONCERNANT LE PREMIER TOUR				du 22/09/2010 à 14h00 au 28/09/2010 à 16h00		
A. Nombre d'électeurs inscrits	A =	231	1. Y a-t-il eu carence ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées	5
B. Nombre de votants	B =	199	2. Le quorum a-t-il été atteint ?		Nombre de sièges à pourvoir	P = 5
C. Bulletins blancs ou nuls	C =	1	$QUORUM = \frac{A}{2} = E = \frac{231}{2} = 115,50$		Quotient électoral (2 décimales)	
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D =	198	<input type="checkbox"/> Non si D est inférieur à E		$G = \frac{D}{P} = \frac{198}{5} = 39,60$	
			<input checked="" type="checkbox"/> Oui si D est supérieur à E			

NOMS ET PRÉNOMS des candidats groupés par liste (sauter une ligne entre chaque liste). Le nom des candidats élus sera souligné	Sexe H ou F	Désignation des syndicats ayant présenté des listes (préciser le cas échéant l'organisation interprofessionnelle de rattachement)	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (Total égal à D)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne pour chaque liste inscrite successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			ÉLUS porter la mention "Élu"	Nombre d'élus par liste
									1 <sup>er</sup> siège	2 <sup>ème</sup> siège	3 <sup>ème</sup> siège		
ATTARD Gérard	H	1 CFDT	18	18	52	3	17,33		2° - 37,00	3° - 27,75		Élu	0
HERITIER Robert	H			17									
THIBAUT Gérard	H			17									
RAFFA Paul	H	2 CFTC	8	8	8	1	8,00					Élu	0
APPIETTO Marc	H			113									
CLEMENTZ Marie-Pierre	F	3 CGT	114	106	555	5	111,00	3	1° - 39,00			Élu	4
ZAGO Olivier	H			111									
MARTINEZ Céline	F			111									
GALLET Jean-Jacques	H			114									
DUPRE Pascal	H	4 SUD Telecom	42	40	195	5	39,00					Élu	1
MARCHADIER Patrick	H			41									
BROSSIER Bruno	H			37									
HERAULT Anthony	H			38									
BASSET Didier	H			39									
PAVIT Marc	H	5 UNSA-UFJ	16	16	31	2	15,50					Élu	0
GUILLEMOT Jean-Marc	H			15									

Dans le cas où des listes communes se sont présentées au 1<sup>er</sup> tour :

Nom de la liste commune	Noms des organisations entrant dans cette liste (avec intitulé de l'organisation interprofessionnelle de rattachement)	Répartition des suffrages entre organisations (en %)

*C. P. G. P.* *A.S. - T.S.*

A L'ISSUE DE L'ELECTION, L'EMPLOYEUR DOIT TRANSMETTRE (dans les 15 jours) :



Direction Générale du Travail

# PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL MEMBRES SUPPLÉANTS

101112-03



22

Délégués du Personnel - Rhône-Alpes, Auvergne - Collège 2 (Suppléants)

2 exemplaires du procès-verbal d'élection ou du procès-verbal de carence à l'inspecteur du travail.

1 exemplaire du procès-verbal d'élection ou du procès-verbal de carence au centre de traitement des élections professionnelles à

CTEP TSA 79104 76934 ROUEN CEDEX 9

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT		COLLÈGE CONCERNÉ	
Raison sociale	NEXTIRAONE France	DÉNOMINATION DU COLLÈGE LÉGAL	COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE :
Adresse :	7 rue du 35ième régiment d'aviation	Collège unique 1 <input type="checkbox"/>	(cocher la ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans ce collège)
Code postal :	69673 Ville : BRON CEDEX	1er collège (ouvriers, employés) 2 <input type="checkbox"/>	Ouvriers 1 <input type="checkbox"/>
Siret de l'établissement :	42469104600439	2ème collège (techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres) 3 <input checked="" type="checkbox"/>	Employés 2 <input type="checkbox"/>
Autres établissements concernés par l'élection :	Liste à compléter au verso	3ème collège (ingénieurs et cadres) 4 <input type="checkbox"/>	Techniciens 3 <input checked="" type="checkbox"/>
Numéro de convention collective (IDCC) :	9512Z	Autre 5 <input type="checkbox"/>	Agents de maîtrise 4 <input checked="" type="checkbox"/>
INFORMATIONS SUR L'ELECTION			Ingénieurs 5 <input checked="" type="checkbox"/>
Durée du mandat des élus :	3 années		Cadres 6 <input checked="" type="checkbox"/>
Nombre total de collèges électoraux (y compris celui-ci) :			Autres : Chefs de service 7 <input checked="" type="checkbox"/>
S'agit-il d'une élection partielle (si Oui, cochez la case) :	<input type="checkbox"/>		
Date du précédent scrutin (JJ/MM/AAAA) :	19/04/2007		

MS1

RÉSULTATS CONCERNANT LE PREMIER TOUR				du 22/09/2010 à 14h00	au 28/09/2010 à 18h00
A. Nombre d'électeurs inscrits	A =	231	1. Y a-t-il eu carence ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
B. Nombre de votants	B =	198	2. Le quorum a-t-il été atteint ?	$\text{QUORUM} = \frac{A}{2} = E = \frac{231}{2} = 115,50$ <input type="checkbox"/> Non si D est inférieur à E <input checked="" type="checkbox"/> Oui si D est supérieur à E	
C. Bulletins blancs ou nuls	C =	0	Nombre de listes présentées	5	
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D =	198	Nombre de sièges à pourvoir	P = 5	
			Quotient électoral (2 décimales)	$G = \frac{D}{P} = \frac{198}{5} = 39,60$	

NOMS ET PRÉNOMS des candidats groupés par liste (sauter une ligne entre chaque liste). Le nom des candidats élus sera souligné	Sexe H ou F	Désignation des syndicats ayant présenté des listes (préciser le cas échéant l'organisation interprofessionnelle de rattachement)	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (Total égal à D)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			ÉLUS porter la mention "Élu"	Nombre d'élus par liste
									1er siège 9	2ème siège 10	3ème siège 11		
ATTARD Gérard	H	1 CFDT	21	19	59	3	19,67						0
THIBAUT Gérard	H			20									
HERITIER Robert	H			20									
RAFFA Paul	H	2 CFTC	6	6	6	1	6,00					0	
LEFORT Jean-Luc	H												
SCHWINN Laurent	H	3 CGT	114	109	549	5	109,80	3		2° - 36,60		Élu	4
LACHAMP Richard	H			110									
BRUNOT Albert	H			109									
FAURE Jacqueline	F			110									
MAIEZ Nadine	F			39									
BONNEAUD Olivier	H	4 SUD Telecom	41	41	196	5	39,20	1° - 39,20			Élu	1	
AKAR Guillaume	H			37									
VERNET Marc	H			40									
DECOEN Laurent	H			39									
GUILLEMOT Jean-Marc	H	5 UNSA-UIF	16	16	31	2	15,50					0	
PAVIT Marc	H			15									

Dans le cas où des listes communes se sont présentées au 1er tour :

Nom de la liste commune	Noms des organisations entrant dans cette liste (avec intitulé de l'organisation interprofessionnelle de rattachement)	Répartition des suffrages entre organisations (en %)

*C. P. G. P.*

*AB MS*

Paraphe des membres du bureau de vote (excepté pour la dernière page)